

CRUSTACÉS DÉCAPODES D'EAU DOUCE

PAR

JEAN ROUX (Bâle)

Distribué le 30 juin 1933.

Vol. III, fasc. 14.

CRUSTACÉS DÉCAPODES D'EAU DOUCE

PAR

JEAN ROUX (Bâle)

La collection de Crustacés décapodes dont il est ici question comprend les formes dulçaquicoles ou terrestres qui ont été récoltées au cours de leur voyage par LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Léopold de Belgique.

Elle se compose de 21 espèces, réparties dans les trois familles suivantes : *Palaemonidae* (Macroures), *Potamonidae* et *Grapsidae* (Brachyures); une des espèces s'est révélée nouvelle pour la science et nous avons pu indiquer, pour d'autres, des localités nouvelles ou donner des détails complémentaires sur leur morphologie.

Je tiens à remercier ici M. le Professeur V. Van Straelen d'avoir bien voulu me confier ce matériel pour étude et me donner tous les renseignements dont je pouvais avoir besoin.

Voici la liste des espèces récoltées dont il sera question dans les pages qui suivent :

MAGRURA

FAMILLE PALAEMONIDAE

1. *Palaemon (Eupalaemon) sundaicus batavianus* DE MAN Java;
2. *Palaemon (Eupalaemon) elegans* DE MAN Java;
3. *Palaemon (Eupalaemon) lar.* FABR. Salawatti;
4. *Palaemon (Eupalaemon) dispar* V. MART. Salawatti;
5. *Palaemon* sp. Sumatra;
6. *Palaemon (Macrobrachium) placidulus* DE MAN Salawatti;
7. *Palaemon (Macrobrachium) latidactylus* THALLW. Arou;

BRACHYURA

FAMILLE POTAMONIDAE

8. *Paratelphusa* (*Paratelphusa*) *convexa* DE HAAN Java;
 9. *Paratelphusa* (*Liotelphusa*) *plana* CALMAN Nouvelle-Guinée;
 10. *Paratelphusa* (*Mesotelphusa*) *celebensis* (DE MAN). Célèbes;

FAMILLE GRAPSIDAE

11. *Grapsus grapsus* (L.). Banda, Nouvelle-Guinée;
 12. *Grapsus strigosus* (HERBST.). île Pisang;
 13. *Sesarma* (*Holometopus*) *granosimana* MIERS. Sumatra;
 14. *Sesarma* (*Sesarma*) *taeniolata* WHITE Java;
 15. *Sesarma* (*Sesarma*) *sylvicola* DE MAN Java;
 16. *Sesarma* (*Sesarma*) *maculata* DE MAN Halmheira;
 17. *Sesarma* (*Sesarma*) *bocourti* A. M. EDW. Sumatra;
 18. *Sesarma* (*Sesarma*) *modesta* DE MAN Nouvelle-Guinée;
 19. *Sesarma* (*Sesarma*) *sinuofrontata* n. sp. Nouvelle-Guinée;
 20. *Sesarma* (*Chiromantes*) *siamense* RATHBUN. Sumatra;
 21. *Metasesarma aubryi* A. M. EDW. Nouvelle-Guinée.

MACRURA

FAMILLE PALAEMONIDAE

1. *Palaemon (Eupal.) sundaicus bataviensis* DE MAN.

Buitenzorg, Java, 4 juv.

Ces exemplaires sont, malheureusement, mal conservés et privés pour la plupart de leurs chélipèdes.

Chez deux spécimens seulement le rostre est intact. Il atteint en avant l'extrémité du scaphocérîte ou la dépasse légèrement; il est assez haut, horizontal, puis recourbé un peu vers le haut à son extrémité. La formule rostrale est dans les deux cas $\frac{(2)11}{2}$. Elle diffère quelque peu de la formule habituelle du rostre chez cette espèce où, le plus souvent, trois dents sont placées sur le céphalothorax et où le bord inférieur porte trois ou quatre denticules.

Une jeune ♀, longue de 45 mm., porte encore un de ses chélipèdes. Les articles de cette patte présentent, sous la loupe, de rares aspérités et quelques poils fins, qui sont plus distincts sur les doigts. Les dimensions des segments sont les suivantes :

Méropodite.	5,5 mm.
Carpopodite	7,5 mm.
Pince	8,5 mm.
Palma	4,5 mm.
Doigt	4 mm.

Dans la partie proximale on aperçoit deux petites dents au doigt mobile et une seule, très peu saillante, au doigt fixe; le reste des bords internes des doigts est occupé par une arête de couleur foncée.

Sur les pattes ambulatoires, qui sont lisses, sont distribués de rares poils souples, qui se font plus nombreux sur les dactylopodites.

Espèce commune dans l'archipel indo-australien; la sous-espèce n'est connue que de Java.

2. *Palaemon (Eupal.) elegans* DE MAN.

Lac de Pendjaloe, Java, 31-XII-1928. Nombreux exemplaires.

Cette espèce est fort commune dans l'île de Java.

3. *Palaemon* (Eupal.) lar FABR.

Sorong doom, Manoi, rivière Salawatti, 2-III-1929, 8 ♂, 4 ♀.

Le plus grand de ces exemplaires a une longueur totale de 120 mm.; une femelle ovigère est longue de 90 mm.

Cette espèce possède une immense aire de répartition s'étendant à toutes les îles de l'océan Indien.

4. *Palaemon* (Eupal.) dispar v. MART.

Sorong doom, Manoi, rivière Salawatti, 2-III-1929, 10 ♂, 5 ♀.

Le plus grand des exemplaires ♂ mesure 65 mm. de longueur totale (rostretelson); on sait que cette espèce peut atteindre entre 80 et 90 mm.

Le rostre présente les caractères typiques pour l'espèce. Il est relativement bas, dirigé horizontalement en avant et se relève légèrement vers la pointe. Il atteint en avant l'extrémité du scaphocérite ou la dépasse quelque peu. Les formules rostrales suivantes ont été notées : $\frac{(3)10}{4}$, 2 fois; $\frac{(3)11}{4}$, 2 fois; $\frac{(3)11}{5}$, 1 fois; $\frac{(3)12}{4}$, 4 fois; $\frac{(3)12}{6}$, 1 fois. Les trois premières sont placées sur le céphalo-thorax et les distales sont séparées les unes des autres par des intervalles plus grands que les précédentes.

Chez le plus grand exemplaire nous avons mesuré les chélipèdes, qui sont inégaux, le gauche étant le plus long, et nous avons noté les dimensions suivantes pour les différents articles :

	Patte gauche.	Patte droite.
Ischium	9,5 mm.	7 mm.
Méropodite	13 mm.	9 mm.
Carpodite	22,5 mm.	12 mm.
Pince entière	23 mm.	11,5 mm.
Palma.	16 mm.	7,5 mm.
Doigt	7 mm.	4 mm.

Ces articles sont recouverts de fines aspérités. Les doigts, de couleur bleuâtre, sont pourvus de longs poils flexibles et sur leur bord interne ils portent une série de dents, dont les proximales sont les plus fortes. Avec la croissance les proportions entre les articles se modifient; ainsi le rapport de longueur entre le carpe et la pince qui, chez les jeunes, se rapproche de l'unité, diminue avec l'âge, la pince s'allongeant proportionnellement davantage que le carpe.

Une des ♀, longue de 50 mm., porte des œufs, petits et nombreux, qui ont

0,7 mm. de long et 0,45 mm. de diamètre. Elle est malheureusement dépourvue de ses chélicèdes.

Cette espèce n'avait pas encore été signalée pour l'île de Salawatti. Elle est répandue dans la plupart des îles de l'océan Indien.

5. *Palaemon* sp.

Indrapoera, Sumatra, 19-IV-1929, 1 ♂.

Ce spécimen, dont la carapace et le telson sont rugueux, a malheureusement un rostre endommagé et est privé de ses chélicèdes. Les pattes marcheuses, de couleur brune, sont fines et pourvues de poils souples, assez nombreux. Il ne peut être déterminé spécifiquement.

6. *Palaemon* (Macrobr.) *placidulus* DE MAN.

Sorong doom, Manoi, rivière Salawatti, 1 ♀ ovigère.

Cet individu mesure 35 mm. de longueur totale.

Le rostre, dont la formule est $\frac{(6)11}{2}$, atteint en avant l'extrémité du deuxième article antennulaire.

L'épine hépatique est placée très près de l'épine antennaire et distinctement en dessous d'elle.

Les chélicèdes II sont inégaux, c'est la patte droite qui est la plus grande. Les dimensions des divers articles sont les suivantes :

	Patte gauche.	Patte droite.
Méropodite	4 mm.	4,5 mm.
Carpopodite	4 mm.	4,5 mm.
Pince entière	7 mm.	10 mm.
Palma.	4 mm.	6 mm.
Doigt	3 mm.	4 mm.

Les segments des pattes II sont recouverts d'aspérités relativement grosses, plus développées sur la face interne que sur le côté externe. Quant aux doigts, ils sont recouverts de faisceaux de poils courts, plus longs vers le bord interne. Ce dernier présente quelques dents peu saillantes dans sa moitié basale, le reste du bord est occupé par une arête tranchante, de teinte noirâtre.

Les œufs, petits et nombreux, ont une longueur de 0,57 mm. et un diamètre de 0,40.

Cette espèce n'était pas encore connue de Salawatti. Elle a été signalée à Flores, Timor, Sumba, Saleyer, Célèbes et en Nouvelle-Guinée et nous l'avons retrouvée également en Nouvelle-Irlande (archipel Bismarck).

7. *Palaemon (Macrobr.) latidactylus* THALLW.

Soengai Manoembai, îles Arou, 26-III-1922, 1 ♂.

La longueur totale de ce spécimen est de 70 mm. Il ne possède malheureusement qu'un des chélicèdes. Les articles de ce dernier ont les dimensions suivantes :

Méris, 21 mm.; Carpe, 31 mm.; Pince entière, 54 mm.; Palma, longueur, 34 mm.; largeur, 12 mm.; épaisseur, 8 mm.; doigt, 20 mm.

Les doigts, largement baïllants, sont garnis sur leur bord interne de nombreuses dents émoussées.

Nous avons décrit ailleurs de nombreux spécimens provenant des îles Arou ⁽¹⁾, ce qui nous dispense d'entrer, au sujet de ce spécimen, dans d'autres détails.

Cette espèce est connue des Philippines, de Célèbes, Flores, Sumba, Halmaheira et des îles Arou.

FAMILLE POTAMONIDAE

8. *Paratelphusa (Parat.) convexa* (DE HAAN)

Buitenzorg, Java, 5 ♂, 2 ♀, 2 juv.

Lac de Pendjaloe, Java, 31-XII-1928, 2 ♀, 5 juv.

Le céphalo-thorax du plus grand ♂ de Buitenzorg a une largeur de 37 mm. et une longueur de 29 mm. Chez l'une des ♀ de la même localité ces dimensions sont respectivement de 28 mm. et de 23,5 mm.

Chez le ♂ les pinces sont inégales; les doigts sont de couleur brune. A l'abdomen, l'article pénultième est légèrement plus long que large à la base et aussi long que le dernier segment. Les bords de l'article pénultième sont parallèles, mais présentent cependant une légère convexité dans leur partie médiane.

Chez les jeunes, ce même article est un peu plus allongé et surpasse faiblement en longueur le segment terminal. La couleur brune noirâtre des doigts est très peu marquée chez ces spécimens.

Chez la plus grande ♀ de Pendjaloe, dont la largeur maximum est 33 mm. et la longueur 26 mm., on remarque du côté droit, sur le bord antéro-latéral, une anomalie. Une dent supplémentaire est intercalée entre celle qui forme l'angle extra-orbitaire et la dent épibranchiale.

Cette espèce est connue de Java, Bornéo, Ternate et de Nouvelle-Guinée.

⁽¹⁾ In *Abhandl. Senckenb. naturf. Gesellschaft*. Bd. XXXV, p. 337, 1919.

9. Paratelphusa (Liot.) plana CALMAN

Siwi, Nouvelle-Guinée hollandaise, à l'intérieur du Vogelkop, 7-III-1929, 1 ♀, 1 juv.

Nous rapportons à l'espèce décrite par Calman ⁽¹⁾ ces deux spécimens, dont l'un est une ♀ qui mesure 20 mm. de largeur maximum et 16,5 mm. de longueur. La carapace est assez aplatie, ne se renflant un peu que dans sa partie antérieure. Son épaisseur égale environ la moitié de la largeur maximale. Le céphalo-thorax a une surface ponctuée; sur les côtés on aperçoit quelques lignes obliques parallèles. Le sillon en H est bien marqué, les sillons cervicaux creusés seulement dans leur partie médiane. Le front mesure environ les trois dixièmes de la largeur de la carapace; il est recourbé vers le bas dans sa partie médiane. Sur le bord antéro-latéral on aperçoit une petite incision indiquant seulement la place d'une dent épibranchiale. Étant donnés la taille et le sexe du sujet, les chélipèdes sont faibles. Le mérus est rugueux à son bord supérieur, mais ne présente pas d'épine terminale. L'épine du carpe est pointue, mais plutôt basse, à base élargie. Pas de seconde épine à la face interne de l'article. Aux pattes ambulatoires, qui sont plutôt trapues, le mérupodite est dépourvu d'épine à son bord postérieur. Le dactylopodite a une longueur subégale à celle du propodite correspondant.

Cette espèce n'est connue que de la Nouvelle-Guinée.

10. Paratelphusa (Mesot.) celebensis (DE MAN)

Torrent, dans la forêt entre Poelo et Koelawi, Célèbes, 4-II-1929, 1 juv.

L'exemplaire étant encore jeune, il n'est pas possible de déterminer à quelle sous-espèce il appartient. L'espèce est répandue sur toute l'île de Célèbes.

FAMILLE GRAPSIDAE**11. Grapsus grapsus (L.)**

Eiland Mansinam, Manokwari, Nouvelle-Guinée hollandaise :

1 ♂. Céphalo-thorax : largeur maximum, 64 mm.; longueur, 60 mm.

Eiland Foetoeroega :

1 ♀. Céphalo-thorax : largeur maximum, 62 mm.; longueur, 60 mm

Banda Neira, 24-II-1929, 1 juv.

⁽¹⁾ *Transact. Zool. Soc. London*, vol. 20, p. 311. Textfig. 13, 1914.

12. *Grapsus strigosus* (HERBST)

Pisang Eiland, 18-III-1929 :

2 ♀ dont la plus grande a les dimensions suivantes : largeur maximum, 51 mm.; longueur, 50 mm.

13. *Sesarma (Holometopus) granosimana* MIERS

Palembang, Sumatra, 14-IV-1929, 1 ♂, 1 ♀, 1 juv.

Le plus grand des exemplaires est le ♂, dont les dimensions sont les suivantes : largeur extra-orbitaire 20 mm.; longueur du céphalo-thorax 17 mm.; largeur du front 12 mm.

La description que de Man ⁽¹⁾ a donnée de cette espèce s'applique bien à ces spécimens. Nous donnons ici quelques détails complémentaires.

Les lobes frontaux sont peu saillants, arrondis; les internes sont une fois et un tiers plus larges que les externes. En arrière de ces derniers, on remarque encore une légère saillie transversale, parallèle à leur bord antérieur. On aperçoit d'en haut le bord du front, qui est légèrement incurvé dans sa partie médiane. Sur les régions branchiales, quelques rugosités; cette région nettement délimitée en arrière par une ligne saillante, arquée, faisant suite au bord antéro-latéral. En arrière de cette ligne deux ou trois stries plus ou moins parallèles.

Les régions gastrique et cardiaque du céphalo-thorax sont lisses. Aux chélicèdes, le mérus n'a pas d'épine subterminale. Sa face externe est ornée de protubérances squamiformes plus ou moins longues, disposées transversalement. La face externe du carpe présente aussi des rugosités, mais plus courtes et en partie arrondies. L'épine interne du carpe est comprimée, triangulaire, à large base. A la pince, la palma est un peu moins haute que longue; elle possède des rugosités sur sa face externe et celles-ci s'étendent également au bord inférieur du doigt fixe. A la base du doigt mobile, quelques granules, puis six à sept granules un peu plus gros placés en ligne le long de son bord supérieur. Le reste des doigts est lisse, ponctué de petits enfoncements.

Les pattes ambulatoires sont courtes. A l'avant-dernière paire, la largeur du mérus n'est comprise qu'une fois et deux tiers dans sa longueur. Ce segment possède une épine subterminale et est orné de saillies squameuses transversales. Le dactylopodite et le propodite sont subégaux. Ce dernier segment, comme aussi le carpopodite, possède des saillies linéaires longitudinales et leur surface est ornée de poils courts.

A l'abdomen du ♂, le dernier segment est aussi long que large à sa base; il est un peu plus long, mais beaucoup moins large que le sixième segment.

⁽¹⁾ In *Zool. Jahrb. Syst.*, Bd. IX, p. 143.

La ♀ ne mesure que 15 mm. de largeur. Aux chélipèdes, la pince est proportionnellement moins haute et ses rugosités moins développées que chez le ♂; les aspérités des doigts sont aussi moins apparentes.

La couleur du céphalo-thorax est d'un brun foncé, la palma des chélipèdes est rougeâtre et les doigts d'un jaune clair.

Cette espèce était connue de Bornéo.

14. *Sesarma (Sesarma) taeniolata* WHITE

Kendal, côte mer de Java, dans mangroves, 12-I-1929, 1 ♀.

Cet individu, dont le céphalo-thorax a 40 mm. de large et 36 mm. de long, appartient à l'espèce type et non à la variété *crebrestriata* décrite par Tesch ⁽¹⁾. En effet, l'échancrure du bord frontal est profonde et assez étendue dans sa partie médiane. Sur le front, de chaque côté de l'échancrure, on aperçoit deux à trois petits tubercules pileux. Le bord orbitaire supérieur est légèrement ondulé.

Cette espèce est répandue dans l'océan Indien.

15. *Sesarma (Sesarma) sylvicola* DE MAN

Poedjon, Java central, dans cascade, 22 ♂, 16 ♀ sans œufs.

Comme de Man ⁽²⁾ l'a déjà fait remarquer, cette petite espèce est voisine de *Ses. nodulifera* de Man qu'on recueille fréquemment aux alentours de Buitenzorg.

Chez nos exemplaires ♂ les plus grands, la carapace a une largeur de 11,5 mm. dans la région antérieure (distance mesurée entre les angles extra-orbitaires) et une longueur de 10,5 mm. Elle est pourvue d'une fine ponctuation, sa surface est bosselée et les diverses régions sont bien distinctes. Les lobes frontaux médians, séparés par une fente profonde, sont beaucoup plus larges que les externes, qui sont accolés aux bords latéraux du front. La surface de ce dernier est granuleuse et son bord antérieur, vu d'en haut, est distinctement échancré en son milieu.

Au bord latéro-antérieur, la dent épibranchiale est bien accusée; elle est dirigée obliquement en dehors et en haut. En arrière d'elle, on remarque parfois une légère échancrure du bord. Les bords latéraux-postérieurs sont divergents jusqu'à la base de la deuxième paire de pattes ambulatoires.

Aux chélipèdes, le mérus n'a pas d'épine subterminale. Sa face externe est sillonnée de proéminences squamiformes. Le carpe n'a pas d'épine au bord antéro-interne; sa surface interne présente une petite crête saillante. Sa face

⁽¹⁾ In *Zool. Mededeel.*, vol. III, p. 204, fig. 5, 1917.

⁽²⁾ In MAX WEBER'S, *Zool. Ergebn. Reise Niederl. Ost Indien*, Bd. II, p. 345, pl. XX, fig. 18, 1892.

externe est granuleuse, de même que celle de la palma. Cette dernière possède aussi des granulations sur sa face interne; elle est un peu moins haute que longue et plus renflée chez le ♂ que chez la ♀. Les doigts sont un peu plus courts que la portion palmaire; leur surface est lisse, sauf au doigt mobile, dont la partie basale est ornée de quelques granules et le côté interne du bord supérieur de six à sept granules séparés, disposés en ligne. Les dents des tranchants des doigts sont inégales.

Les pattes ambulatoires sont longues et minces. Les méropodites sont pourvus d'une épine subterminale. A l'avant-dernière paire, le mérus est deux fois et un tiers aussi long que large et le dactylus est un peu plus court que le propodite.

A l'abdomen du ♂, le dernier segment est presque aussi long que large à sa base; il est plus long que le segment précédent, mais beaucoup moins large que lui.

Les ♀ ne portent pas d'œufs; le céphalo-thorax de la plus grande a une largeur de 10 mm. et une longueur de 9,5 mm. La couleur de la carapace de cette espèce est brun grisâtre, la portion palmaire des chélicèdes est jaunâtre.

Elle n'est connue que de l'île de Java.

16. *Sesarma (Sesarma) maculata* DE MAN

Rivés du Todowangi, Djailolo (Halmaheira), en forêt, 16-II-1929, 1 ♂, 2 ♀.

de Man ⁽¹⁾ a donné une bonne description de cette espèce, trouvée tout d'abord à Flores et signalée plus tard par le même auteur ⁽²⁾ pour l'île de Ternate.

La plus grande ♀ a une largeur extra-orbitaire et une longueur de 13 mm.; le front mesure exactement la moitié de ce chiffre. Ces proportions correspondent en tout point à ce qu'indique de Man.

La carapace est aplatie, les régions peu ou pas distinctes et la surface entière couverte de granules. Aux chélicèdes, les taches brun-rouge, inégales de grosseur, se détachent sur un fond jaune violacé. Les pattes ambulatoires sont relativement allongées; à la paire pénultième, le mérus est deux fois et un tiers plus long que large et il est recouvert de courtes aspérités. Le dactylus est un peu plus court que le propodite.

Cette espèce possède une aire de dispersion assez étendue dans l'archipel indo-australien et en Mélanésie; nous pouvons indiquer les provenances suivantes, outre Flores et Ternate : Ceram, Nouvelle-Guinée, archipel Bismarck et îles Salomon.

⁽¹⁾ In MAX WEBER'S, *Zool. Ergebn. Reise Niederl. Ost Indien*, Bd. II, p. 347, pl. XXI, fig. 19, 1892.

⁽²⁾ In *Abhandl. Senckenberg. Gesellsch.*, Bd. XXV, p. 517, 1902.

17. *Sesarma* (*Sesarma*) *bocourti* A. M.-Edw.

Lohnga, Sumatra Nord, 1 ♂.

Cette espèce se reconnaît facilement, ainsi que les auteurs l'ont fait remarquer, par la forme particulière de ses chélipèdes dont la palma est aplatie.

Dans sa revision du genre *Sesarma*, Tesch ⁽¹⁾ en a donné une description complète accompagnée d'une figure, ce qui nous dispensera d'entrer ici dans les détails de structure de la carapace. Nous nous bornerons à indiquer les dimensions de cet exemplaire et à ajouter quelques notes complémentaires.

A la paire pénultième des pattes ambulatoires, le mérus est exactement deux fois plus long que large et le dactylus est un peu plus court que le propode. L'abdomen de ce ♂ correspond assez bien à la figure 2a de Tesch (*loc. cit.*); il est plutôt étroit et le segment pénultième est deux fois moins long que large à son bord postérieur. Les côtés du quatrième segment ne sont ni convexes, ni concaves, mais rectilignes.

DIMENSIONS :

Largeur extra-orbitaire	25 mm.
Largeur maximum	27 mm.
Longueur	23 mm.
Largeur du front	14 mm.

Cette espèce est connue de Sumatra et de Bornéo.

18. *Sesarma* (*Sesarma*) *modesta* DE MAN

Moemi (Arfak, Nouvelle-Guinée hollandaise), 1 ♂ juv.

Nous rapportons ce spécimen à l'espèce décrite par de Man ⁽²⁾, car c'est avec elle qu'il nous semble présenter le plus de caractères communs.

Les dimensions de cet individu sont les suivantes :

Largeur extra-orbitaire	14 mm.
Largeur maximum	15 mm.
Longueur	11,5 mm.
Largeur du front	7,2 mm.

La carapace, dont les régions sont distinctes, présente une surface ponctuée. Les régions branchiales sont bosselées, les bords latéro-postérieurs sont ornés de quelques lignes obliques. Le front, environ deux fois moins large que le céphalo-

⁽¹⁾ In *Zool. Mededeel.*, vol. III, p. 135, fig. 1 et 2a, 1917.

⁽²⁾ In *Abhandl. Senckenberg. Gesellsch.*, Bd. XXV, p. 511, pl. XIX, fig. 8, 1902.

thorax, présente une légère échancrure médiane. Les lobes postfrontaux internes sont une fois et demie plus larges que les externes; en arrière de ces derniers, de chaque côté, un lobe postérieur de même largeur. La dent épibranchiale est petite, sa pointe, émoussée, est dirigée vers le haut.

Les chélipèdes sont subégaux. Le bord interne du mérus est lamellaire et garni d'aspérités; pas de dent subterminale au bord supérieur, face externe ornée de lignes saillantes, squamiformes. Le carpe, dont l'angle antéro-interne est émoussé, présente aussi sur sa face externe des lignes saillantes. La palma est deux fois plus longue que haute; sa face externe est ornée de nombreuses protubérances granuleuses; à la face interne on aperçoit aussi quelques granules irrégulièrement distribués. A la base du doigt fixe, une partie lisse, plane ou un peu concave, le reste du doigt ponctué. Le bord supérieur du doigt mobile est pourvu de granules disposés en ligne sur la moitié de sa longueur; il est de même longueur que la portion palmaire.

Pattes ambulatoires plutôt courtes et trapues; à la paire pénultième, le mérus est deux fois et quart plus long que large; il porte une épine subterminale à son bord supérieur. Le dactylus est de même longueur que le bord antérieur du propode; les touffes de poils sont peu nombreuses.

A l'abdomen, le segment pénultième est environ deux fois et demie plus large que long. Le segment terminal est légèrement plus long que le précédent et un peu moins long que large à la base.

Cette espèce est connue de plusieurs îles de l'archipel indo-australien et de la Mélanésie. Décrite tout d'abord de Ternate, par de Man (*loc. cit.*), elle a été signalée pour Nias par Tesch ⁽¹⁾, qui en donne une bonne figure. Nous l'avons nous-même signalée en Nouvelle-Guinée ⁽²⁾ et en Nouvelle-Calédonie ⁽³⁾.

19. *Sesarma* (*Sesarma*) *sinuofrontata* n. sp.

(Fig. 1 et 2.)

Tritonbaai, côte Sud Nouvelle-Guinée, 1 ♂.

Cette espèce appartient au groupe peu nombreux des Sésarmes dont la carapace est plus longue que large et s'apparente à *Sesarma polita* de Man et *Sesarma demani* Bürger. La carapace est aplatie, surtout dans sa partie postérieure; sa surface, dont les régions sont assez bien marquées, est lisse et luisante. Sous la loupe, elle se montre pourvue de ponctuations et dans la partie antérieure médiane de courtes stries saillantes, plus ou moins parallèles aux lobes postfrontaux.

Les côtés latéraux sont subparallèles en avant, très légèrement divergents.

⁽¹⁾ *Loc. cit.*, p. 175, pl. XVI, fig. 1, 1917.

⁽²⁾ In *Nova-Guinea*, vol. V, p. 619, 1917.

⁽³⁾ FRITZ SARASIN et J. ROUX, *Nova-Caledonia*, vol. IV, p. 233, 1925.

En arrière des angles extra-orbitaires, une dent épibranchiale bien marquée, dont le bord latéral est aussi long que celui qui forme l'angle extra-orbitaire; mais tandis que ce dernier est recourbé en dedans, le bord latéral de la dent épibranchiale se dirige droit en arrière et se termine à une très petite encoche qui marque la place qu'occuperait une seconde dent, si elle était développée. La largeur de la carapace mesurée entre les dents épibranchiales est très légèrement supérieure à la largeur entre les angles extra-orbitaires; la largeur à la base de la paire pénultième de pattes ambulatoires est très peu supérieure à la distance

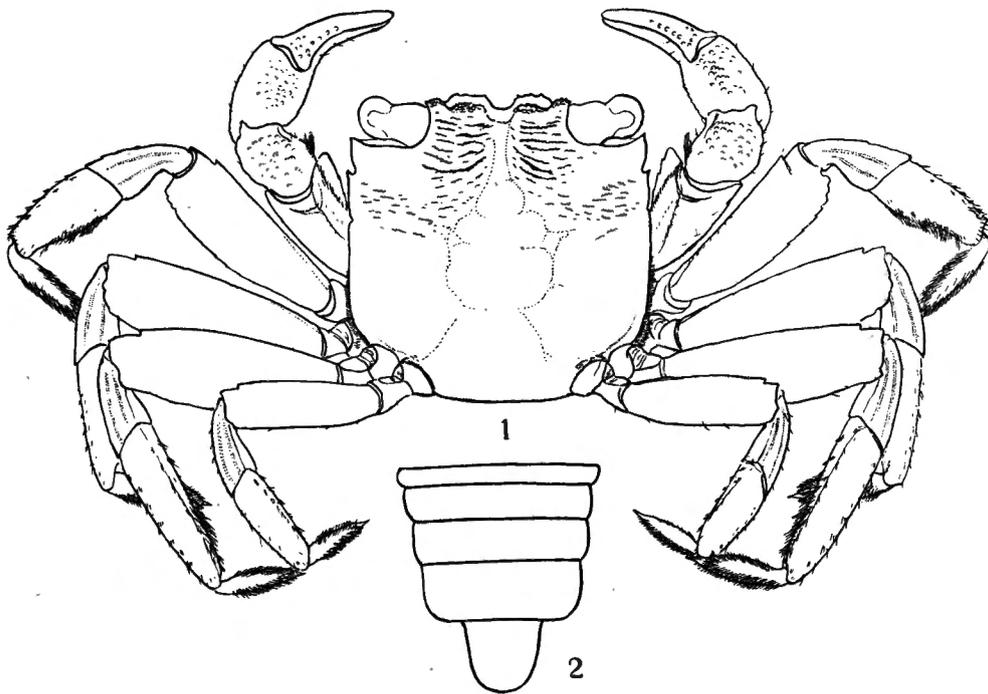


Fig. 1 et 2. — *Sesarma (Sesarma) sinuofrontata* n. sp., $\times 35$.

1. — Vue dorsale.

2. — Adbomen.

entre les dents épibranchiales. Au bord latéro-postérieur, quelques fines stries obliques se continuant sur les côtés du céphalo-thorax. Le bord postérieur de celui-ci mesure la moitié de la largeur extra-orbitaire; c'est aussi le même chiffre qui exprime la largeur du front, mesuré entre les orbites.

Le front est dirigé vers le bas, mais son bord inférieur se relève un peu en avant et présente une profonde échancrure dans son milieu, tandis que de chaque côté se trouve un lobe proéminent à bord irrégulièrement granuleux. Vu de devant, ce bord présente trois sinuosités dont la médiane est la plus courte et plus faible que les deux latérales. Les lobes postfrontaux sont saillants, leur bord libre bosselé par des granules. Les internes sont une fois et demie plus larges que les externes; ces derniers sont dirigés obliquement en dehors, dépassant en avant

la limite des internes et s'accolent par un ou deux granules ou bosselures aux bords latéraux du front. Le sillon médian est bien marqué; en arrière des lobes, le céphalo-thorax se montre, sous la loupe, orné de cinq à six courtes lignes transversales saillantes, disposées en deux rangées de chaque côté de la ligne médiane. Régions hépatiques légèrement bosselées; en arrière des orbites une région plate, lisse.

Aux chélipèdes, qui sont subégaux, la face externe des segments est ornée de courtes lignes saillantes. Le méropodite n'a pas d'épine subterminale à son bord supérieur. Son bord interne s'élargit dans sa portion distale en une lamelle saillante à bord finement crénelé. Le carpe a un angle interne émoussé. La palma est bombée, plus longue que haute et granuleuse sur sa face externe; quelques granules se trouvent aussi à la partie inférieure du doigt fixe. A son bord supérieur la palma porte quelques lignes de fins granules, peu saillantes, légèrement obliques; à la face interne elle présente aussi quelques granules épars. Le doigt mobile est arrondi sur son bord supérieur où l'on aperçoit à la base quelques granules irréguliers se continuant en avant en une série longitudinale de 4 à 5 granules coniques à pointe émoussée; la moitié distale du doigt est lisse. Dents du tranchant des doigts assez grosses, placées de telle façon que la pince peut se fermer complètement; vers la base quelques dents plus petites. Les pattes ambulatoires sont plutôt courtes; la paire pénultième mesure environ deux fois la largeur du céphalo-thorax. Son méropodite, assez élancé, environ trois fois plus long que large est pourvu d'une épine subterminale au bord supérieur.

Le carpopodite, de même longueur que le doigt, est orné de deux lignes saillantes longitudinales. Le dactylopodite est un peu plus court que le propodite et est garni d'un fourreau de poils courts et serrés. Des poils analogues garnissent aussi le bord inférieur des propodes; au bord supérieur quelques faisceaux de poils courts et d'autres poils, isolés, un peu plus longs.

A l'abdomen, qui est plutôt large, le segment terminal est aussi large que long; il est plus long que le pénultième, qui est 2,6 fois plus large que long et dont les côtés sont convexes.

DIMENSIONS :

Largeur extra-orbitaire.	11 mm.
Largeur maximum	11,5 mm.
Longueur	12 mm.
Largeur, bord postérieur	5,5 mm.
Largeur du front	5,5 mm.

Cette nouvelle espèce est, comme nous l'avons dit, voisine de *Sesarma polita* de Man et de *Sesarma demani* Bürger. Elle diffère de la première de celles-ci par la forme de sa carapace, plus large en arrière, par la forme spéciale de son front et par les proportions différentes des articles abdominaux. De la seconde elle diffère également par la forme du front et les détails de structure des chéli-

pèdes; pas de ligne saillante au bord supérieur du doigt libre, pas de ligne de granules à la face interne de la palma. Elle diffère aussi de *S. smithi* M. Edw. par la forme des chélicèdes et des pattes ambulatoires, et de *S. rotundata* Hess par la forme de la carapace et les caractères de ses appendices.

20. *Sesarma (Chiromantes) siamense* RATHB.

Lampasing, Lampongs, Sumatra, 1 ♂.

Cet individu correspond bien à la description que Rathbun ⁽¹⁾ a donnée de cette espèce, découverte dans le golfe de Siam.

La carapace, modérément bombée dans sa partie antérieure, est plus large que longue; elle est lisse à l'œil nu, finement ponctuée sous la loupe. Les régions sont peu nettement indiquées. Au bord antéro-latéral une petite dent épibranchiale à pointe émoussée, en arrière de l'angle extra-orbitaire qui est plus saillant. Bord postéro-latéral orné de courtes lignes obliques parallèles. Front un peu plus large que la demi-largeur de la carapace, obliquement déclive vers le bas. Vu d'en haut, son bord inférieur présente une faible échancrure dans sa partie médiane; vu de devant, il est légèrement arqué vers le bas. Les lobes post-frontaux sont peu saillants, à bord arrondi, les internes étant deux fois plus larges que les externes.

Le chélicède de droite est seul présent. Le méropodite est orné, sur sa face externe, de petites lignes squamiformes; son bord supérieur, finement crénelé, ne possède pas d'épine subterminale. Au carpe, la surface externe est également recouverte de saillies courtes et l'angle antéro-interne est obtus. La palma, aussi longue que haute, est lisse sur sa face externe; à sa face interne on aperçoit quelques granules isolés. Sur son bord supérieur, elle porte deux crêtes obliques et en avant de celles-ci une troisième plus courte, située près de la base du doigt mobile. Ce dernier, modérément arqué, est pourvu sur son bord supérieur de cinq petits tubercules pointus dont deux ou trois sont colorés en brun; ces tubercules laissent libre le quart distal du doigt. Les bords tranchants des doigts sont garnis de dents d'inégale grosseur.

Les pattes ambulatoires sont ornées de longs poils souples, surtout nombreux sur les deux segments terminaux. Les méropodites portent à leur bord supérieur une épine subterminale. A la troisième paire de pattes le mérus est deux fois et demie plus long que large. Le dactylus, modérément recourbé, est aussi long que le bord antérieur du propodite.

A l'abdomen, le segment terminal est aussi long que large. Il est plus long que le segment pénultième, qui est lui-même deux fois et deux tiers plus large que long.

⁽¹⁾ *Proceed. Biolog. Soc. Washington*, vol. XXII, p. 109, 1909 et *K. Dansk. Vid. Selsk. Skr.* 7. *Række*, Afd. V, n° 4, textif. 11, 1910.

La couleur de la carapace est grise; une bande transversale un peu plus claire occupe les lobes frontaux; les chélicèdes sont jaunâtres.

DIMENSIONS :

Largeur extra-orbitaire.	9,7 mm.
Largeur maximum	10 mm.
Longueur	9 mm.
Largeur du front	5 mm.

Cette espèce n'était pas connue de Sumatra.

21. *Metasesarma aubryi* A. M.-Edw.

Ile Mansinam, Manoekwari, Nouvelle-Guinée hollandaise septentrionale, 8-III-1929, 1 ♀ ovifère.

L'exemplaire récolté a une largeur de 15 mm. et une longueur égale. La carapace est de couleur grise et violacée. Une large bande claire borde la région postfrontale et est suivie en arrière d'une tache cordiforme, médiane, de même teinte. Palma des chélicèdes d'une belle teinte jaune orangé. Les œufs sont petits et nombreux.

Cette espèce est largement répandue dans l'océan Indien.

